

Turquie : Affaire Pinar Selek. Un communiqué du GIT France

samedi 21 juillet 2012, par [Groupe International de Travail](#)

Le 1^{er} Août Pinar Selek sera encore jugée

Pinar Selek sera encore déférée devant la justice le 1^{er} août 2012, en pleines vacances lorsqu' Istanbul sera désertée. C'est la poursuite d'un acharnement judiciaire qui dure depuis 14 ans. Alors que son affaire est déjà achevée, et clairement terminée depuis longtemps.

Elle a été accusée il y a 14 ans, d'avoir posé une « bombe » dans le Marché aux épices d'Istanbul. En réalité, elle a été visée pour ses activités de sociologue travaillant sur les militants du PKK, parce qu'elle était une opposante défendant tous les laissés-pour-compte de la société turque : les Kurdes, les enfants de rue, les femmes, les homosexuels, les transgenres, et tant d'autres.

L'affaire est terminée parce que Pinar Selek avait été accusée sur la base d'un témoignage d'une tierce personne obtenu sous la torture. Le témoin s'est rétracté par la suite. Elle est terminée aussi parce que plusieurs expertises ont démontré qu'il n'y avait pas l'ombre d'une bombe ce jour là au Marché aux épices et que l'explosion provenait en réalité d'une bonbonne de gaz. L'affaire est terminée parce qu'enfin aucune preuve n'atteste de la présence de Pinar au marché aux épices ce jour-là.

D'ailleurs, l'affaire aurait dû être terminée depuis longtemps puisqu'à trois reprises le tribunal l'a acquittée. Et à trois reprises aussi, le procureur de la Cour de cassation a fait appel du premier jugement. Entre temps Pinar Selek a été emprisonnée, torturée, sa famille harcelée.

Son procès est la manifestation d'un acharnement extrême pour faire taire une opposante, militante des droits humains, une scientifique qui a révolutionné la sociologie des marges en Turquie, qui s'est engagée sans jamais perdre de vue sa neutralité axiologique. Mais Pinar Selek n'est pas neutre, elle refuse de l'être. Tel Jean-Paul Sartre en son temps, elle a toujours considéré qu'il est du devoir de l'intellectuel de prendre part à l'histoire qui s'écrit.

C'est ainsi que l'affaire Pinar Selek doit s'écrire désormais avec un A majuscule, renvoyant à une autre Affaire, française celle-ci, de conspiration d'Etat, l'affaire Dreyfus qui a reposé sur de faux témoignages, des preuves manipulées, des campagnes de presse, des juges dominés.

Son nouveau procès est celui de la liberté de pensée, d'expression, de recherche, d'association, en somme, celui de la démocratisation de la Turquie. En ce sens, il dépasse largement la personne de Pinar Selek, qui, elle, est condamnée à vivre en exil car constamment menacée d'arrestation, d'emprisonnement, de torture. Loin de chez elle, mais comme elle le dit, jusqu'où ? [1]

Nous appelons l'opinion publique française, turque, européenne, mondiale, à se tenir droit aux côtés de Pinar Selek pour cette nouvelle épreuve où se joue encore une fois le sort des libertés en Turquie.

Notes

[1] Voir son dernier ouvrage paru en français, Pinar Selek, Loin de chez moi... mais jusqu'où ?, aux éditions IX^e, mars 2012.